

Michel BARNIER

Membre de la Commission européenne, chargé du Marché intérieur et des Services

Pour un vrai marché unique des services financiers, facteur d'intégration et de stabilité en Europe

Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort

Conférence conjointe Commission – Banque centrale européenne

Francfort, le 26 avril 2012

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Banque centrale européenne, et son Président, Mario DRAGHI, et son Vice-président, Vitor CONSTÂNCIO, pour l'organisation de cette conférence annuelle conjointe avec la Commission Européenne.

Chacun et chacune d'entre vous, dans ses responsabilités économiques, financières, académiques, a tous les jours l'occasion de prendre la mesure des impacts très négatifs de la série de crises que nous traversons sur de nombreux citoyens et entreprises en Europe.

We find ourselves at a crucial moment for the European project where we first need to draw all the lessons from the financial crisis and complete the regulatory agenda. We are not yet there.

At the same time, we need to put in place the economic governance package. In this context, I wish to express my thanks to the ECB for its commitment. But this is not enough. We need to pay more attention to the citizens who are suffering. And who no longer understand where the European project and the politicians are heading. This is why what Mario Draghi said yesterday - and I mentioned myself some weeks ago – on the need for a European initiative for growth and the need to relaunch the Single Market is so essential.

Ces crises successives sont aussi une occasion sans précédent de nous interroger sur les liens entre stabilité économique et financière et intégration européenne.

Nous ne pouvons pas avoir une union monétaire et une désunion économique.

Le pacte budgétaire entre 25 pays européens, le mécanisme européen de stabilité, et le "semestre européen" de coordination des politiques économiques nationales sont des outils indispensables. Ils reviennent à faire le pas que nous n'avons pas fait au moment de la création de l'euro, il y a 10 ans, comme l'avait demandé Jacques Delors.

A côté de l'intégration économique, nous devons aussi réfléchir à notre intégration financière, qui a été mise à rude épreuve ces derniers temps.

Mesdames et Messieurs,

Quel a été l'impact de la crise sur l'intégration financière européenne ?

1. Notre rapport sur la stabilité et l'intégration financière montre que le processus d'intégration a été freiné, et dans certains domaines, s'est arrêté brutalement.

- Tout d'abord, la crise a accru les écarts de coûts de financement au sein de l'Union. Cela concerne en premier lieu les Etats, avec l'augmentation des *spreads*. Mais ce développement a des effets directs sur les marchés financiers et sur les taux d'intérêts applicables aux prêts aux entreprises et aux particuliers, et dans l'économie réelle.

- Par ailleurs, les banques ont réduit leur exposition aux dettes des autres Etats membres et se sont recentrées sur leur marché national, notamment en ce qui concerne leurs décisions de prêts. Les flux de crédits transfrontaliers se sont réduits, en particulier sur le marché interbancaire. Ceci constitue une vraie préoccupation dans un marché unique où les institutions bénéficient d'un passeport européen et quand une grande partie d'entre elles sont présentes dans plusieurs pays européens.

- Quant aux mouvements, certes limités, de restructuration des banques européennes, ils ont d'abord eu lieu dans un cadre strictement national.

Tous ces développements semblent a priori aller à rebours de l'intégration financière européenne. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne rien faire face à ce développement.

2. Cela dit, s'il faut tirer les leçons de la crise, je crois qu'il est essentiel de remettre les choses en perspective.

- D'une part, même si le mouvement d'intégration financière européenne est plus lent, je pense par exemple à l'espace unique de paiement en euros, SEPA, qui vise à rendre les paiements électroniques réalisés au sein de la zone aussi simples que les paiements nationaux, et qui deviendra une réalité au 1^{er} février 2014.

Par ailleurs, même si le volume des flux financiers transfrontaliers a diminué, les banques et les autres institutions financières ont maintenu **leur présence**, et notamment leurs filiales, dans les autres Etats membres. Et il y a également des institutions financières qui ont renforcé leur présence dans les autres pays européens ces dernières années., ce qui est encourageant pour l'avenir.

- D'autre part, et surtout, la crise a montré la nécessité d'un marché unique européen des services financiers encore plus intégré, basé sur des règles communes plus efficaces, un « single rule book ».

Ma conviction est que nous n'avons pas à choisir entre stabilité et intégration financière. Ce n'est pas l'intégration financière en tant que telle qui a aggravé la crise, mais l'insuffisance de règles pour encadrer et soutenir notre marché unique des services financiers. La supervision financière est restée nationale même si les institutions supervisées étaient actives dans plusieurs pays.

Nous ne répondrons donc pas à ces crises multiples par moins d'intégration financière européenne, mais par plus de règles communes et davantage de coopération et coordination en veillant à un bon calibrage pour assurer que le marché financier européen reste compétitif par rapport aux autres juridictions.

C'est tout le sens de mon action au sein de la Commission européenne depuis plus de deux ans.

Mesdames et Messieurs,

Où en est la mise en œuvre de notre programme de régulation financière ?

Dans les prochaines semaines, la Commission aura mis sur la table une trentaine de textes, qui représentent l'intégralité des décisions prises au niveau du G20 en réponse à la crise.

Je ne vais pas revenir en détail sur chacun de ces textes – que vous connaissez bien - mais je voudrais que l'on mesure le chemin parcouru :

1. La crise a souligné l'absence d'une supervision européenne efficace des institutions financières. Nous avons comblé ce vide en créant au 1^{er} janvier 2011 les autorités européennes de supervision des banques, des compagnies d'assurances et des marchés financiers ainsi que le Conseil européen des risques systémiques pour surveiller l'évolution des risques et des déséquilibres au sein du marché unique.

2. Ensuite, la crise a mis en évidence les nombreux "vides réglementaires" existants, par exemple en ce qui concerne les gestionnaires de fonds alternatifs, les agences de notation, les ventes à découvert ou encore les CDS. Tous ces acteurs, techniques et instruments financiers sont désormais encadrés par des règles européennes.

3. Enfin, la crise a montré les risques et les problèmes moraux posés par certaines rémunérations et bonus excessifs dans le secteur financier. Nous avons pris des mesures d'encadrement et nous sommes prêts à faire de nouvelles propositions si nécessaire.

Sur tous ces sujets et d'autres, comme l'encadrement des marchés de produits dérivés gré-à-gré, sur lequel nous venons de trouver un accord, ou notre proposition sur les exigences de fonds propres et de la liquidité pour les banques, qui sera discutée au Conseil la semaine prochaine, la Commission a agi avec détermination.

Et nous allons continuer en 2012 à agir avec la même détermination en faveur d'un véritable marché unique des services financiers, en travaillant avec les Etats-Membres et le Parlement européen, et je salue le travail de Malcom Harbour, pour assurer que nos propositions seront adoptées rapidement et bien appliquées sur le terrain.

Dans ce même esprit, nous soutenons pleinement le focus de la Présidence mexicaine sur la bonne mise en œuvre des engagements G20 par toutes les juridictions concernées.

Quelles sont nos quatre priorités pour cette année ?

1. D'abord, nous proposerons avant l'été un vrai cadre européen de prévention et de gestion des crises bancaires. L'objectif est clair : il s'agit d'éviter à l'avenir que les contribuables soient une nouvelle fois mis à contribution pour réparer les erreurs des banques. Il s'agit d'un domaine complexe mais essentiel pour la stabilité financière et pour l'intégration au sein du marché unique. A ce jour, nous n'avons aucun outil européen qui nous permettrait, le cas échéant, de résoudre une banque transfrontalière.

2. Ensuite, nous allons nous pencher sur les questions liées à la structure du secteur bancaire. Jusqu'ici, cette réflexion a eu lieu au niveau national. Ma conviction est que, si nous voulons un marché financier vraiment intégré, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une réflexion commune sur les éventuelles mesures de structure. J'ai mandaté un groupe d'experts, présidé par le gouverneur de la Banque centrale de Finlande, Erkki LIKANEN, pour me faire des propositions cet automne en toute indépendance.

3. Autre sujet prioritaire pour 2012 : le "shadow banking", ces activités de crédit non-bancaire, qui sont en pleine croissance, et qui ne sont pas toujours soumises à une réglementation ni à une supervision prudentielle suffisante. Comme reconnu par le G20, il s'agit d'une menace potentielle pour la stabilité à long terme, menace d'autant plus forte que le renforcement de notre régulation financière pourrait inciter certaines activités bancaires à migrer vers ce système bancaire parallèle. Nous avons donc lancé une consultation qui pourra si nécessaire déboucher sur des propositions législatives. Et nous organisons demain à Bruxelles une conférence sur ce sujet. Mais soyons clairs, l'intention n'est certainement pas de pénaliser le système de crédit non-bancaire, dont nous avons besoin, mais d'assurer que le cadre réglementaire est suffisant et approprié.

4. Enfin, les citoyens : Notre rapport sur la stabilité et l'intégration financière a bien montré l'impact de la crise sur les engagements financiers des ménages, qu'ils soient épargnants, investisseurs, emprunteurs ou titulaires de polices d'assurance.

Le marché unique des services financiers n'est pas fait uniquement pour les institutions financières. Il doit aussi exister de manière très concrète pour les consommateurs, et au service de la société entière. C'est une de mes principales priorités pour 2012.

Les discussions sur notre proposition de directive sur le crédit hypothécaire sont en cours et j'espère que les co-législateurs termineront rapidement leur travail. Nous suivons aussi les mesures prises par les Etats membres pour améliorer l'accès aux services de paiement de base, suite à notre recommandation de juillet 2011. Et nous travaillons actuellement sur les questions de transparence des frais bancaires et sur la possibilité pour les citoyens de changer facilement de banque.

Toutes ces réformes sont importantes, mais nous voulons aller plus loin, en proposant dans les prochaines semaines trois initiatives clés :

- Tout d'abord, nous voulons mieux protéger les consommateurs de produits d'investissement de détail (PRIPS). Aujourd'hui, la complexité et l'opacité de ces produits est telle que les consommateurs les achètent trop souvent contre leur intérêt. Nous voulons remédier à cela grâce à une meilleure information pour les investisseurs – par exemple une fiche d'information identique pour tous les types de PRIPS – et à des règles plus strictes pour les vendeurs de produits financiers.

- Ensuite, la fraude Madoff survenue aux Etats-Unis, et dans laquelle des Européens ont perdu de l'argent, a montré les failles de la régulation en matière d'OPCVM [en anglais : UCITS]. Nous voulons protéger ceux qui investissent dans ces produits en introduisant un cadre harmonisé des sanctions et une responsabilité plus stricte pour la perte des instruments financiers qui sont conservés dans une banque dépositaire.

- Enfin, nous voulons protéger les consommateurs de produits d'assurance, notamment en établissant un « level playing field » entre les différents vendeurs de ces produits, comme les compagnies d'assurance, mais aussi les banques, les courtiers, les sociétés de location de voitures et les agences de voyages. A cette fin, la Directive sur l'intermédiation en assurance sera révisée dans les prochaines semaines.

Nous poursuivons aussi la révision de la directive sur les fonds de pension [IORP] pour renforcer la viabilité de nos systèmes de retraite pour les générations futures, sans bien sûr pénaliser les systèmes de retraite qui fonctionnent bien ou empêcher les fonds de pension de jouer leur rôle d'investisseur de long terme. Avec EIOPA et toutes les parties prenantes, nous travaillons actuellement sur les détails de cette révision. Et nous étudierons soigneusement et sans improvisation tout impact possible d'une telle réforme.

We are very attentive to ensuring that our rules on banks, insurance and pension funds can continue to invest long term and play their role in the real economy.

Nous travaillons d'ailleurs sur un Livre vert sur ce sujet fondamental de l'investissement de long terme. Je veux étudier l'impact de nos propositions de ce point de vue. Et chercher de nouveaux moyens d'encourager cet investissement à long terme, qui est essentiel, notamment pour financer les gros projets d'infrastructure ou la transition écologique. J'ai déjà évoqué la croissance: il y a urgence à accompagner cet agenda réglementaire avec des mesures pour la croissance. A court terme, nous devons rediriger nos capacités d'investissement vers les technologies et les grandes infrastructures de réseau: énergie, télécoms ou transports propres. Un tel ciblage créera des emplois directs et améliorera notre compétitivité. Mais pour avoir un réel impact, nous devons investir maintenant et massivement.

Quelles sont nos capacités d'investissement ? Nous devons d'abord pouvoir compter sur une Banque européenne d'investissement volontariste. Il faudra aussi lancer des emprunts européens "de projets" pour investir dans ces réseaux. Enfin il faut utiliser de façon plus ciblée les fonds structurels européens encore disponibles.

Dans le même esprit, nous remettons la finance au service de l'économie réelle tout en veillant à ne pas limiter les capacités d'investissement à long terme ou à réduire les financements des PME.

A moyen terme, nous pouvons améliorer le fonctionnement du marché unique. Il est notre "camp de base" dans la mondialisation, c'est aussi notre meilleur réservoir de croissance.

La Commission européenne a ainsi proposé en avril 2011 une première vague de mesures: améliorer l'accès au financement des PME ; favoriser l'innovation avec un brevet européen ; améliorer l'efficacité de la commande publique; encourager l'entrepreneuriat social, protéger les consommateurs... Avant la fin de l'été, nous proposerons de nouvelles mesures.

A long terme, je milite pour une politique industrielle européenne.

L'Europe peut et doit rester une terre de production.

Cela passe par un effort dans la formation. Nous devons aussi identifier les technologies sans lesquelles l'Europe deviendra sous-traitante de la Chine ou des Etats-Unis. Créons des partenariats public-privé afin d'investir massivement dans la R&D de ces technologies clefs. Enfin, les règles de concurrence doivent elles aussi accompagner cette nouvelle ambition industrielle.

Mesdames et Messieurs,

Nos priorités pour 2012, comme le cadre européen de prévention et de résolution des crises bancaires et les mesures en faveur d'une meilleure protection des investisseurs et des consommateurs, sont une nouvelle preuve de notre détermination à agir en faveur d'un véritable marché unique, pour les institutions financières mais aussi pour les consommateurs de services financiers.

Le rapport sur la stabilité et l'intégration européenne, en analysant avec précision nos défis passés et actuels, constitue une base solide pour continuer à mettre en œuvre les réformes indispensables pour restaurer la stabilité financière tout en augmentant l'intégration du marché européen des services financiers.

Merci pour votre attention.